

3. Adverbe de lieu négatif: *nulle part*.
4. Pronoms indéfinis négatifs: *personne, rien, nul, pas un*.
- 5: Les deux autres sont: 1° En français moderne *nulle part* représente une expression figée, les autres occurrences de *nul* appartenant à un niveau stylistique archaïque. 2° Dans cette expression, *nul* ne peut être remplacé par *aucun*, comme partout ailleurs. Cependant, s'il fallait prendre au sérieux le critère du niveau stylistique, il faudrait aussi s'occuper de curiosités désuètes comme «point n'est besoin de ...» – et comment être certain qu'un corpus suffisamment étendu de «français familier» ne fournisse pas des *nul* en dehors de la locution? Le deuxième critère souligne seulement un fait sur lequel tout le monde est d'accord: *nul* et *aucun* constituent deux expressions négatives distinctes.
- 6: Nous considérerons plus loin les cas de *pas un* et de *pas plus*.
- 7: On sait qu'avec l'infinitif, qui est, en ce sens ici, une espèce de tête de Janus, il existe toutefois la possibilité de postposer *pas* (*Je regrette de n'être pas arrivé*). Il me paraît légitime de l'écarter puisqu'elle apparaît de plus en plus rarement.
- 8: A part ce cas extrême, *rien* obéit aux mêmes contraintes que *personne*, etc.: il ne peut figurer dans une proposition affirmative qu'accompagné d'une marque spécifique. Dans le cas de *rien*, la marque indiquant qu'il ne fonctionne pas comme auxiliaire négatif est normalement l'article indéfini: *Nous sommes les deux pôles d'une opposition. Lui que rien ne permet de juger, moi qu'un rien juge.* (N. Sarraute, *Disent les imbéciles*, Paris 1976, p. 169). *Deux idées si élémentaires qu'on voit mal comment les contourner et à partir de quoi les critiquer. La première: le Maître, qui n'est pas rien, c'est un être visible et concret (...). La seconde, corrélatrice: Ce Maître, qui n'est pas rien, est pourtant aussi un presque rien (...).* (B. H. Levy, *La barbarie à visage humain*, Paris 1977, pp. 24–25).
- 9: Voilà pourquoi l'exemple de Vikner (104) me semble peu heureux.
- 10: Différence significative d'avec *aucun*: comme il n'existe pas d'adjectif qualificatif «aucun», notre pronom conserve une pleine liberté (v. p. ex. *sans difficulté aucune*).

Réponse

Je remercie Morten Nøjgaard pour l'attention bienveillante qu'il a accordée à mon article sur les auxiliaires négatifs.

Malheureusement il semble que, dans son ardeur antitransformationaliste, Nøjgaard n'ait pas saisi certains points essentiels de mon article. Il est étonnant, par exemple, qu'on puisse affirmer, après avoir lu mon article, que «Pour Vikner, une étude de la fonction syntaxique des auxiliaires démontre qu'il n'est en rien nécessaire de considérer l'ordre des parties de la phrase pour décrire correctement le comportement des auxiliaires négatifs». Mais si, c'est nécessaire! La plus grande partie de mon article est d'ailleurs consacrée à l'étude du problème de l'ordre des «parties de la phrase». Même étonnement devant: «Je suis aussi d'accord avec Vikner pour penser que, dans leur description de ce système, les grammairiens se sont trop attachés aux variations séquentielles observées dans les temps composés». Mais je ne pense rien de tel. Il faut dire que les malentendus sont trop nombreux pour que je les relève tous ici.

En ce qui concerne *aucunement* et *nullement*, Nøjgaard a cependant raison de faire observer que ces deux adverbes ne sont pas compatibles avec l'article partitif. J'aurais dû

formuler une réserve sur ce point dans ma description des propriétés syntaxiques communes aux auxiliaires négatifs. (Je profite de l'occasion pour signaler une faute d'impression: dans mon exemple (33.b), le *par* est évidemment de trop.)

Nøjgaard propose une nouvelle théorie des auxiliaires négatifs, qui est censée remplacer avantagement celle que j'ai esquissée. Pour qu'il soit possible de comparer deux théories, il faut évidemment qu'elles traitent des mêmes problèmes, au moins partiellement. Or, dans mon article, j'essaie de rendre compte de la position des auxiliaires négatifs à l'aide de leur fonction dans la phrase, c'est-à-dire que j'essaie d'expliquer des faits linguistiques comme, par exemple, les oppositions *Elle n'a pas volé* / **Elle n'a personne volé* – **Elle n'a volé pas* / *Elle n'a volé personne* – **Pas elle n'a volé* / *Jamais elle n'a volé*. Pour ce faire, j'établis une distinction entre auxiliaires négatifs simples (*pas, aucunement, nullement, guère*) et auxiliaires négatifs composites (*plus, jamais, nulle part, personne, etc.*). Cette distinction coïncide avec celle qui existe entre les auxiliaires qui ne peuvent pas se combiner avec d'autres auxiliaires négatifs et ceux qui le peuvent. Ceci permet d'esquisser une explication de certains des emplois positifs des auxiliaires, c'est-à-dire d'expliquer des faits linguistiques comme, par exemple, les oppositions *Je ne dirai rien à personne* / *Je ne dirai rien à qui que ce soit* / **Je ne dirai quoi que ce soit à personne*.

Si Nøjgaard avait proposé une théorie qui fût capable de rendre compte de ces faits, on aurait pu procéder à une comparaison. Or, il n'en est rien, car, d'une part il passe sous silence les faits concernant l'ordre des mots, d'autre part, il fait bon marché de la distinction entre emplois négatifs et emplois positifs, renonçant ainsi d'avance à expliquer, par exemple, pourquoi *personne* peut être remplacé par *qui que ce soit* dans certains cas et non dans d'autres. Pour supporter le point de vue qu'il serait «oiseux de discuter pour savoir si *personne* figure avec son sens positif ou négatif», Nøjgaard compare les deux phrases *Il parle plus que personne* et *Il parle plus que personne ne le fait*, où le *ne* de la dernière phrase serait apparemment un argument contre la valeur positive de *personne*. Nøjgaard n'aurait-il pas vu qu'il s'agit là d'un *ne* explétif (cf. *Il parle plus que son frère ne le fait*)? Ou est-ce que cette distinction-là est, elle aussi, oiseuse?

D'ailleurs, on ne voit pas clairement quels sont les faits linguistiques que Nøjgaard se propose d'expliquer, ni comment les concepts qu'il invente doivent être appliqués.

Carl Vikner
Copenhague